



Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

www.moulinsdefrance.org - congresffam@moulinsdefrance.org

Congrès 2018 de la FFAM à Bonneuil-Matours au cœur de la VIENNE (86210) du 27 au 29 avril Réservé aux membres de la FFAM à jour de cotisation à l'inscription Accueil par l'Association des Amis des Moulins du Poitou

Ce bulletin, dûment renseigné, signé et accompagné du règlement est à adresser avant le 15 février 2018
à Monsieur Paul-André MARCHE – 24, rue du Général de Gaulle – 67520 Marlenheim
Mob : 06 08 98 57 19 – courriel : congresffam@moulinsdefrance.org

Bulletin à télécharger sur www.moulinsdefrance.org/Encours/inscr_congres.pdf

Nom : Prénom : Tél :
Adresse complète :
Mail : Tél portable :
Association :
Sera accompagné par : préciser / lit double ou lits jumeaux ou chambre triple

S'inscrit au Congrès FFAM 2018 : formule **Congrès** (240 € par pers. Hors options, hébergement en chambre double) ou formule **AG** (45 € par pers.) - (merci de rayer la formule non retenue).

Arrivée (préciser la date et l'heure prévues) : en voiture / train

- partira le dimanche après-midi, après le déjeuner : oui / non

- prolongera le séjour : non/ oui jusqu'au :

- souhaite la mise à disposition d'un emplacement pour présenter des ouvrages : oui / non (nature et quantités à préciser).

- Réservé aux professionnels : mise en place d'un salon pour les professionnels des moulins, attractif pour les congressistes et les professionnels. Souhaite la mise à disposition d'un emplacement (présentation de matériel / service, nature de l'activité à préciser) oui / non

Remarques :

Accueil : vendredi 27 avril 2018 à partir de 13heures, au Domaine de TRAVERSAIS à BONNEUIL-MATOOURS au cœur de la VIENNE (pour l'Hébergement, les Ateliers et AG et pour participer à l'ensemble du Congrès).

Important : début des ateliers à 14h précises

1) Installation dans les lieux d'hébergement le vendredi à partir de 13 heures

2) Les personnes qui viennent en train pourront éventuellement être cherchées par les bénévoles de l'Association à la gare SNCF de POITIERS à 30 mn du lieu du congrès (bien préciser l'horaire d'arrivée et départ). Participation aux frais 10 € AR.

3) Si vous arrivez en voiture, nous vous recommandons les parkings prévus à cet effet.

4) Plan d'accès au **Domaine de Traversais MFR Val de Source** en pièce jointe

Formule retenue, suppléments et options :

- Formule retenue : « congrès 240 € » ou « AG 45 € » - nbre de pers x € =€
- Transfert pour les arrivées /départs gare SNCF de POITIERS: nbre pers x 10,- € =€
- Supplément accompagnateur dimanche matin (sup ACC) à 15,- €/pers nbre.....x 15,- € =€
- Programme du dimanche après-midi (sup DAM) à 15,- €/par pers. : nbrex 15,- € =€
- Demi-pension du dimanche soir (sup DP DIM) à 50,- €/pers. : nbre.....x 50,- € =€
- Programme du lundi (sup LUN) à 60,- €/pers. : nbrex 60,- € =€
- Demi-pension du lundi soir (sup DP LUN) à 50,- €/pers. : nbre.....x 50,- € =€
- Chambre individuelle : ajouter 25 €/ nuit, soit nbre.....x 25,- €€

Prix total :€

Je joins un chèque à l'ordre de la FFAM ou j'effectue un virement sur le compte courant de la FFAM libellé <congres2018> (cf RIB ci-dessous) d'un montant de Euros correspondant au tarif de la formule retenue, multiplié par le nombre de personnes inscrites, augmenté des suppléments et options. L'inscription est confirmée par la remise en banque de votre chèque (1).

(1) Les chèques seront mis à l'encaissement par la FFAM dès le 15 mars 2018.

L'inscription n'est pas validée si elle n'est pas accompagnée du règlement correspondant.

Important : Au-delà de 110 personnes, inscription sur liste d'attente.

A..... le Signature :

Page à renseigner et à renvoyer accompagnée du règlement

RIB : Banque : SOCIETE GENERALE, Agence PARIS-MONTPARNASSE, 33 av. du Maine 75015 PARIS
IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC : SOGEFRPP



Tarifs et prestations du congrès FFAM 2018 à Bonneuil Matours au Domaine du Traversais au cœur de la Vienne

du vendredi 27 avril 2018 à partir de 13h au dimanche 29 avril 2018, 15 heures

Attention : la date limite d'inscription est le 15/02/2018 (nombre de places limité)

INFOS PRATIQUES : pages A IMPRIMER ET A CONSERVER

Téléchargement sur www.moulinsdefrance.org/Encours/inscr_congres.pdf

Formule Congrès : 240,- Euros

La prestation comprend 2 nuits, 2 petits-déjeuners, 4 repas (vendredi soir, samedi midi et soir, dimanche midi), les conférences / ateliers du vendredi après-midi, les visites et déplacements le samedi, l'AG du dimanche matin.

En supplément, non compris : visite du dimanche matin pour les accompagnateurs, le déjeuner du vendredi midi, le transfert depuis la gare de Poitiers, les compléments à partir de dimanche 15h et le supplément chambre individuelle.

Merci de prévoir votre arrivée en voiture particulière directement au Domaine de Traversais à Bonneuil Matours (86210) à partir de 13 heures. Les personnes qui viennent en train pourront être cherchées par les bénévoles de l'association (préciser bien l'horaire d'arrivée à la **gare de Poitiers, à 30 mn du lieu du congrès**; participation aux frais de transfert en supplément (10 € par personne).

Important : l'ensemble du congrès se déroulera au Domaine de Traversais, lieu dit de Traversais (accueil, hébergement, repas, ateliers, conférences, librairie, exposition, assemblée générale) sauf pour le déjeuner du samedi lors de la visite du patrimoine molinologique du cœur de la Vienne.

Très important : Pour des raisons organisationnelles (liées d'une part à la capacité d'hébergement du Domaine de Traversais et des déplacements en autocar), nous ne pourrions pas accueillir plus de 110 congressistes.

Annulation : l'intégralité du congrès sera due pour toute annulation de dernière minute, et dans tous les cas pour toute annulation postérieure au 26 avril 2018. Toute annulation ou toute modification de l'inscription, quelle qu'elle soit et à quelque moment que ce soit, ne sera prise en compte et sera susceptible de donner lieu à un éventuel remboursement que si la demande est faite par écrit sur [<congresffam@moulinsdefrance.org>](mailto:congresffam@moulinsdefrance.org) et a fait l'objet d'un accord écrit de la part des dirigeants de la FFAM.

Les ateliers/conférences démarrent vendredi après-midi 27 avril à 14 h précises. Accueil à partir de 13 heures au Domaine de Traversais.

Formule AG : 45,- Euros

Formule plus particulièrement destinée aux responsables d'associations qui ne pourraient pas se libérer les 3 jours. Pas d'hébergement au Domaine de Traversais (uniquement déjeuner de midi + documents congrès).

Arrivée au Domaine de Traversais, lieu dit de Traversais à Bonneuil Matours, en voiture particulière ou en train dimanche 29 avril au matin pour l'Assemblée Générale et repas du dimanche midi. Forfait du dimanche 9 h à dimanche 15 h : 45 € par pers.



Programme du congrès FFAM 2018 à Bonneuil Matours – Domaine de Traversais

Programme non contractuel

Vendredi 27 avril 2018 : Déjeuner du vendredi midi libre dans les environs de Bonneuil Matours. A partir de 13 heures, vous serez accueillis **au Domaine de Traversais à Bonneuil Matours** (voir plan joint), Possibilité de prendre les chambres à partir de 13 heures. A partir de 14 heures, ateliers organisés par la FFAM. A partir de 17 heures « tea time » au Salon des professionnels et bibliothèque. A partir de 20 heures, apéritif et dîner sur place.

Samedi 28 avril 2018: longue journée en perspective qui vous fera découvrir de nombreux moulins : Moulin Robin (Commune de Château Larcher 86), Moulin de Trancart à Marnay 86, Moulin de la Pierrière à Saint Cyr et moulin des Coindre à Naintré 86 Comme d'habitude, circuits inversés pour que tout le monde puisse visiter les mêmes sites par groupe. Déjeuner au moulin de Trancart à Marnay 86, et dîner de gala en commun au Domaine de Traversais.

Les visites du samedi se font en autocar avec guides de l'association qui nous accueille. Départ à 8 heures précises du Domaine de Traversais pour pouvoir découvrir les moulins et la région, grâce aux commentaires des guides.

Dimanche 29 avril au matin : Assemblée Générale extraordinaire et statutaire des membres de la FFAM - pour les accompagnants non-dirigeants d'associations et n'assistant pas à l'AG, possibilité d'une visite en matinée (déplacement en autocar avec un guide – 10,-€ par personne), ou matinée libre. Déjeuner en commun au Domaine de Traversais.

Options et Suppléments

Description des suppléments et des options :

- Le dimanche 29 avril matin (circuit pour les accompagnants) : Visite de l'huilerie Lépine à Availles en Châtellerauld)
- Le dimanche 29 avril après-midi, visite de l'Abbaye de Saint Savin puis visite du Moulin de la Font à La Trimouille chez Mme et M. Daniel ROCCHI.
- Le lundi 30 avril, sortie très conseillée : départ à 8heures pour la visite du moulin de Cherves et de son musée le matin. Déjeuner et puis visite du moulin de l'Etourneau à Voulème 86 (Moulin de JC Lainé).

Coût des suppléments et des options :

- Transfert pour l'arrivée / départ depuis la gare SNCF de Poitiers – forfait de 10 € par personne.
- **Dimanche 29 mai 2017 : supplément ACC à 15,- €/pers.** : dimanche matin, Visite du Patrimoine local pour les personnes qui n'assistent pas à l'Assemblée Générale des adhérents de la FFAM.
- **Supplément DAM à 15,- €/pers.** Programme du **dimanche après-midi** en bus (*) et guide : visite du patrimoine local
- **Supplément DP DIM Logement demi-pension en chambre double à 50,-€/pers**
- **Lundi 30 avril 2018: supplément LUN : 60,- €/ pers** : départ aux environs de 8h pour le programme du lundi, déplacement en autocar et déjeuner - Retour au Domaine de Traversais en fin d'après-midi.
- **Supplément DP LUN du lundi 30 avril** comprenant le dîner (sans boisson), la nuitée avec petit déjeuner pour 50,-€ par pers (en chambre double)
- **Supplément Chambre individuelle : 25,-€ par nuit**

(*) Important : pour l'excursion du dimanche après-midi et la journée supplémentaire du lundi, les organisateurs décideront de mettre en place le transport par autocar uniquement si le nombre de participants est suffisant. Sinon, nous nous déplacerons en voiture (covoiturage).



Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

www.moulinsdefrance.org - congresffam@moulinsdefrance.org

Pour vos autres souhaits :

Merci de consulter impérativement la FFAM - Monsieur Paul-André MARCHE - 24, rue du Général de Gaulle, 67520 Marlenheim – Tél : 03 88 50 50 28 – Mob : 06 08 98 57 19 - courriel : congresffam@moulinsdefrance.org

La FFAM décline toute responsabilité pour les risques liés aux véhicules privés.

Rappels :

Pour ce congrès 2018, nous ne pourrons accueillir plus de 110 personnes.

La réservation et le règlement de toutes les options choisies sont très recommandés et ce au plus tard pour le 15 février 2018 afin de pouvoir procéder à des réservations fermes et définitives. Les chèques seront mis à l'encaissement dès le 15 mars 2018, leur encaissement vaudra confirmation de l'inscription.

- *Manifestation réservée aux membres de la FFAM à jour de cotisation 2018 à l'inscription.*
- *Plan d'accès au Domaine de Traversais à Bonneuil Matours (voir pièce jointe).*
- *Concernant les possibilités d'hébergement avant et après le congrès : voir les options proposées (prendre contact avec les organisateurs).*
- *Les conférences /ateliers ainsi que l'Assemblée Générale et une grande partie des repas de notre congrès se dérouleront au Domaine de Traversais,*
- *Une « exposition-vente » de publications et documentations ainsi qu'un « Salon des Professionnels » pourront s'effectuer sur les stands appropriés, sur réservation préalable uniquement. Merci de préciser à l'organisateur si vous souhaitez un emplacement adéquat pour l'Exposition ou le Salon. Réservé aux membres de la FFAM.*
- *Les programmes sont non contractuels et sont communiqués sous réserve. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de changement de programme lié à l'indisponibilité d'un site.*

Contacts :

FFAM : Paul-André Marche Mob : 06 08 98 57 19

Association du Poitou : Joel FAUCHER Tél : 06 80 23 45 90

Plans d'accès :

